



CONTRE LA CARTE SCOLAIRE UNANIMEMENT REJETÉE RASSEMBLONS-NOUS DANS L'UNITÉ LE 16 FÉVRIER DEVANT LE RECTORAT À CRÉTEIL

FAIT EXCEPTIONNEL ET UNIQUE DANS L'HISTOIRE DE NOTRE DÉPARTEMENT : après avoir voté unanimement contre les projets de carte scolaire lors des CTSD 1^{er} et 2nd degré, l'ensemble des représentant.es des personnels sans exception, (FSU, FNEC FP-FO, SE-UNSA, CGT Educ'action) a refusé de siéger au CDEN et au CDEN de repli les 3 et 8 février, tout comme les représentant.es de parents de la FCPE. Pour entériner les projets de carte scolaire pour la rentrée 2022, avec 163 fermetures pour le 1^{er} degré et des DHG en baisse dans le second degré, la représentante du Ministre s'est retrouvée seule dans une salle vide

Alors que le ministre lui-même a été obligé de changer d'attitude face à la mobilisation des collègues, en étant contraint de recevoir les organisations syndicales le soir de la grève du 13 janvier, la Directrice académique du Val-de-Marne tente d'imposer un projet de carte scolaire pour la rentrée 2022-2023 sans tenir aucun compte des demandes des écoles et des établissements, qui n'ont pas été reçus en audience, ni des alertes portées par les élu.es du personnel dans les instances.

Lors du CTSD 1^{er} degré du mardi 1^{er} février, durant 7 heures, les élu.es du personnel sont intervenu.es pour exposer des situations d'écoles. En tout 80 dossiers d'écoles ont été évoqués. Minoration des montées pédagogiques, refus de prendre en compte la situation des élèves allophones, répartition problématique des élèves d'Ulis... La situation concrète des écoles et des équipes a été ignorée.

Dans le second degré, cette année encore, nous déplorons une baisse significative des dotations

horaires globales. Elle se traduit dans l'ensemble des établissements du département par des suppressions de classes, une hausse du nombre d'élèves par classe, des suppressions de postes et donc une précarisation des collègues. De façon générale on peut s'attendre à une détérioration des conditions d'enseignement pour tous. Lors du CTSD 2nd degré, nous sommes intervenu.es longuement en instances pour dénoncer ces réductions horaires et la hausse des HSA. Nous n'avons pas été entendu.es. Plusieurs établissements sont déjà en grève pour dénoncer la baisse de leur DHG et la suppression injuste de classes. Nous proposons de faire converger ces revendications et de nous unir pour mieux nous faire entendre : il s'agit d'affirmer collectivement notre refus de casse de l'école publique et d'insister sur notre besoin d'enseigner dans des conditions favorables à la réussite de tous, avec des classes moins chargées et des moyens pour permettre à chacun de s'émanciper. Nous espérons bien sûr obtenir un abondement des DHG qui nous permettrait d'enseigner en toute sérénité.

Nos organisations syndicales réaffirment l'importance du dialogue permettant la prise en compte des réalités du terrain. Les délégations doivent pouvoir être reçues, les situations des écoles et des établissements entendues.

La FCPE dont les demandes d'échanges sur la situation des écoles du département sont restées sans réponse partage totalement ce constat d'absence de dialogue, et les conséquences sur la situation des enfants avec l'absence de remplacements, d'AESH... Elle appuie les revendications portées par les écoles, les établissements et les organisations syndicales.

NOS REVENDICATIONS SONT TOUTES

PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ :

⇒ **UN PLAN D'URGENCE POUR NOTRE DÉPARTEMENT**, notamment le **recrutement immédiat de plusieurs centaines d'enseignant.es (500) afin d'assurer tous les remplacements** et la création massive des postes, des AESH (et la satisfaction de leur revendication d'un statut de fonctionnaire), des infirmiers·ères, des médecins scolaires, assistantes sociales...

⇒ **L'ABANDON DU PROJET DE FERMER 161 CLASSES** et la prise en compte des demandes d'ouvertures de classes et de postes indispensables pour pouvoir permettre un véritable rattrapage pour les élèves qui ont subi les non-remplacements, les fermetures de classes, les confinements...

⇒ **UNE RÉVISION DE LA DHG DES COLLÈGES ET LYCÉES** : un abondement en heures postes afin d'accueillir correctement les élèves du Val-de-Marne, des ouvertures de classes dans tous les établissements dont les effectifs sont trop élevés, le retour des

heures postes retirées et remplacées par des HSA, le retour de la catégorie 3 avec des seuils corrects pour s'adapter aux élèves accueillis dans ces collèges, la prise en compte des élèves des dispositifs Ulis dans les effectifs totaux des établissements comme la loi le prévoit.

⇒ **DES CAPTEURS DE CO₂ DANS NOS CLASSES, MAINTENANT !**

⇒ **DES PURIFICATEURS D'AIR DANS LES CANTINES MAINTENANT !**

⇒ **DES MASQUES FFP2 MAINTENANT** pour tous les enseignant.es et AESH (au moins 2 par jour) !

⇒ **DES TESTS HEBDOMADAIRES POUR TOUTES ET TOUS SUR LES ÉCOLES**, organisés par des personnels de santé et ne reposant pas sur les équipes enseignantes, afin que soit brisée la chaîne de contamination.

Ensemble, organisations du 1^{er}, du 2nd degrés et parents d'élèves, nous appelons à ce que le projet de carte scolaire imposé par la Directrice académique que les représentant.es des personnels et des parents ont refusé d'entériner soit abandonné et que de réelles discussions soient ouvertes en urgence afin que les besoins des écoles et des établissements soient pris en compte.

Nous demandons à être reçus au Rectorat et invitons les collègues à établir leurs revendications, besoins et doléances dans toutes les écoles et établissements, à les rassembler et les porter ensemble le mercredi 16 janvier devant le Rectorat à 14h.

La situation que nous vivons actuellement dans nos écoles est de la responsabilité du gouvernement, qui depuis le début de la crise sanitaire refuse de répondre à nos revendications alors qu'il a débloqué près de 600 milliards d'euros au titre de plan de relance et autres prêts garantis, sans verser le moindre centime aux écoles. Pire, en 2021, le ministre Blanquer a même rendu 75 millions du budget de l'Éducation nationale initialement prévu.

RASSEMBLEMENT DEVANT LE RECTORAT DE CRÉTEIL, MERCREDI 16 FÉVRIER À 14H

4, rue George Enesco.

Une demande d'audience pour recevoir les représentant.es syndicaux et la FCPE 94 a été formulée.